



TERRANUEVA

Corporation Terranueva

Discussion et analyse de la direction

Pour les trimestres et semestres clos le 31 mars 2020 et 2019

CORPORATION TERRANUEVA**RAPPORT DE GESTION**

Le présent rapport de gestion de Corporation Terranueva, anciennement Axe Exploration inc., (la « Corporation » ou « Terranueva ») a pour objectif de permettre aux lecteurs d'évaluer les résultats consolidés intermédiaires ainsi que la situation financière consolidée intermédiaire de la Corporation pour les trimestres et semestres clos le 31 mars 2020 et 2019. Ce rapport, daté du 27 mai 2020, devrait être lu en parallèle avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 30 septembre 2019 ainsi que les notes afférentes. Les états financiers sont préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens. De plus amples renseignements sur Terranueva sont publiés sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site web de la Corporation (www.terranevea.ca). Le conseil d'administration de la Corporation a approuvé le présent rapport le 27 mai 2020.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens, sauf les montants par action et à moins d'indication contraire.

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Les énoncés contenus dans le présent rapport faisant état des objectifs, des projections, des estimations, des attentes et des prévisions de la Corporation ou de la direction pour l'avenir peuvent être des énoncés prospectifs et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes tels que croire, prévoir, estimer, s'attendre, projeter ou planifier, ainsi que par l'emploi du futur ou du conditionnel, peu importe la tournure négative ou positive ou la variante utilisée.

Le rapport de gestion contient des éléments prospectifs qui reflètent, à la date du rapport de gestion, les attentes, estimations et projections de la Corporation quant à ses opérations, à l'industrie du cannabis en général et au contexte économique dans lequel la Corporation évolue.

Certains énoncés de ce rapport, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent de manière importante des résultats exprimés ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs.

Même si la Corporation croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction du présent rapport. La Corporation dénie toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif quelconque, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur, sauf dans la mesure exigée par la législation sur les valeurs mobilières.

MISE À JOUR COVID-19

Au mois de mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré que l'épidémie de COVID-19 était une pandémie mondiale. La situation est en constante évolution, et les mesures mises en place ont de nombreuses répercussions économiques sur le plan mondial et local. En réponse à l'épidémie de COVID-19, les gouvernements ont mis en place des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus. Ces mesures qui comprennent la mise en place d'interdiction de voyager, des périodes de quarantaine auto-imposées et la distanciation sociale ont entraîné des perturbations importantes pour les entreprises, ce qui a donné lieu à un ralentissement de l'économie.

La durée et les répercussions de la pandémie COVID-19 demeurent inconnues à ce jour, tout comme l'effet des mesures gouvernementales.

Le climat économique difficile actuel peut entraîner des répercussions financières sur la Société, qui pourraient être importantes, incluant la capacité à obtenir du financement. La Société est à mettre en place des mesures afin d'atténuer l'impact de la pandémie sur ses opérations futures. La Société poursuit son

examen de l'incidence que pourrait avoir le risque de marché sur la situation de capital et sur ses opérations futures.

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Corporation a été constituée en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions. La Corporation est un producteur de cannabis à des fins médicales. Corporation Terranueva Pharma, située au Québec, est une filiale en propriété exclusive de Corporation Terranueva.

Depuis le 14 décembre 2018, Terranueva est une société publique listée sur le CSE sous le symbole TEQ. Le siège social de la Corporation est situé au 803, boul. de L'Ange-Gardien, L'Assomption, Québec.

Terranueva Pharma a obtenu des licences de culture, transformation et vente (médical) émises par Santé Canada en vertu du nouveau règlement d'application de la Loi sur le cannabis (les « Licences ») le 22 février 2019.

L'obtention de ces droits permet à Terranueva de cultiver, transformer et de vendre (pour fins médicales) des semences et des plants aux distributeurs approvisionnant les détaillants provinciaux et territoriaux de cannabis et aux personnes qui se sont inscrites pour obtenir des produits de cannabis à des fins médicales (patients inscrits). Au moment d'obtenir ces licences, seulement trois producteurs licenciés détenaient ces trois licences au Québec. Aujourd'hui, nous n'en comptons que neuf. Grâce à ces licences, Terranueva peut également exercer des activités connexes comme la possession, le transport, la destruction, la recherche et le développement ainsi que la vente de cannabis en vrac à d'autres titulaires de licences fédérales.

L'inauguration de sa première unité de production a été complétée en mars 2019 et la première production a été amorcée à la fin de ce même mois dans l'unité de certification, recherche et développement (UCRD). Les produits en culture sont développés selon les plus hauts standards de qualité, productivité et homogénéité grâce à des pratiques de culture contrôlées dans l'UCRD qui permet la culture en salles blanches.

En décembre 2019, Terranueva avait récolté six cultures provenant de deux différentes souches. Chacune des récoltes surpassait le volume par récolte prévue, et rencontrait parfaitement le standard de qualité spécifié. Terranueva avait également complété un premier audit de Santé Canada, qui a conclu la «conformité» de ses opérations.

En mai 2019, Terranueva a signé une lettre d'intention avec la Société Québécoise du Cannabis (SQDC). Cette entente prévoit que Terranueva approvisionnera la SQDC en cannabis aux fins de distribution et vente dans la province de Québec. Des délais internes en qualification de produits finis auprès de Santé Canada ont requis, en collaboration avec la SQDC, que l'entente d'approvisionnement soit repoussée à 2020.

Bien qu'une option d'achat d'un terrain voisin de 280 000 pieds carrés ait été signée en avril 2019 dans le but d'accueillir les projets d'expansion de Terranueva, la direction a choisi de les reporter en 2020 - 2021 afin de tenir compte des difficultés affectant le marché de l'offre de cannabis et/ou l'obtention de financement adéquat.

STRATÉGIE

Compte tenu des variations du prix de marché du cannabis en 2020, Terranueva a dû se recentrer sur la rentabilité de ses opérations. L'abondance d'inventaire sur l'ensemble du marché et une pression à la baisse sur les prix de vente en vrac ont poussé Terranueva à poursuivre des mesures de réduction des coûts ainsi que d'accélérer la modification de ses licences pour permettre la vente de fleurs de cannabis en produit fini. La recherche de nouveau fonds de financement est également devenue prioritaire afin de permettre l'expansion des opérations de Terranueva. Conséquemment, l'efficacité de sa productivité et l'expansion d'une clientèle captive sont devenues des objectifs prioritaires.

En parallèle, Terranueva a poursuivi et complété la conception de ses premières unités de production modulaire (UPM) et demeure engagée dans la réalisation de la phase 2 de son plan d'affaires qui consiste à concevoir et construire les premières UPMs sur son terrain de 130 000 pieds carrés. Le début de la construction des deux premières unités de production modulaires a cependant été repoussé jusqu'à ce que Terranueva établisse une rentabilité stable.

La Corporation vise toujours à produire des souches qui ciblent les grandes motivations des consommateurs. À ce titre, Terranueva vise par la signature d'entente de partenariats et d'alliance afin de devenir un des leaders de la production du marché médical au Canada. Pour y arriver, la recherche et développement est un moteur important pour Terranueva. Un pourcentage significatif des ventes sera alloué à celle-ci. Ces recherches seront effectuées en collaboration avec des experts du domaine pour innover et améliorer l'offre de valeur.

FAITS SAILLANTS DU SEMESTRE

- Terranueva a complété sept récoltes dans son unité de certification et de recherche et développement et deux récoltes au stade de croissance (« UCRD »). Pour toutes les récoltes, le rendement de productivité était supérieur aux prévisions et la qualité était conforme aux spécifications;
- Terranueva a pris la décision de dédier ces deux premières récoltes à des fins de recherche et développement, et de retenir pour l'instant toutes les productions ultérieures pour emballage et vente en produits finis dès l'accréditation obtenue de Santé Canada;
- Terranueva a complété un audit de qualification auprès de Santé Canada aux fins de confirmer que nos réponses et plans d'action proposés aux observations de l'audit étaient complets et acceptables et en a conclu la conformité de ses opérations;
- La Société poursuit son projet de rendre disponible des produits finis. À cet effet l'entreprise est à développer ses procédures et processus d'emballage et d'étiquetage afin de commercialiser ses produits. Préalablement Terranueva doit obtenir une modification d'une licence pour ajouter la vente de catégorie de cannabis auprès de Santé Canada afin de pouvoir commercialiser et vendre ses propres produits;
- Parallèlement la direction de la R&D poursuit son travail portant sur la qualité des produits, conséquemment elle estime atteindre au cours des prochains trimestres grâce à un nouveau phénotype un taux de THC amplement suffisant afin de répondre à une plus grande diversité du marché médicinal;
- La Société est en discussion constante avec des partenaires financiers et commerciaux afin de s'assurer de maintenir ses opérations et d'atteindre son stade final de commercialisation.

POINTS SAILLANTS FINANCIERS

	Total	T2	T1
2020	\$	\$	\$
Produits	-	-	-
Résultat net et résultat global de la période	(1 160 162)	(508 907)	(651 255)
Perte par action, de base et diluée	(0,04)	(0,02)	(0,02)
2019			
Produits	\$	\$	\$
Résultat net et résultat global de la période	(3 595 221)	(869 185)	(2 726 036)
Perte par action, de base et diluée	(0,09)	(0,03)	(0,06)

	Semestre clos le 31 mars 2020 \$	Exercice clos le 30 septembre 2019 \$
Actifs totaux	5 385 970	5 886 489
Passif courant	1 843 419	1 297 377
Passif non courant	2 902 685	2 919 356
Capitaux propres	639 865	1 669 756

PRISE DE CONTRÔLE INVERSÉE

Le 14 décembre 2018, relativement à l'entente entre la Corporation et Corporation Terranueva Pharma:

La Corporation a complété la consolidation de ses actions ordinaires selon un ratio de 16:1 ainsi que les ajustements relatifs aux options d'achat d'actions suivant desquelles 3 933 293 actions post-consolidation de Corporation étaient en circulation.

La Corporation a complété un placement privé dont le produit brut s'élève à 2 310 000 \$. Par ce placement privé, la Corporation a émis 4 620 000 unités au prix de 0,50 \$ par unité. Une unité consiste en une action ordinaire et ½ bon de souscription, chaque bon de souscription permettant d'acquérir une action ordinaire au prix de levée de 0,65 \$ pendant une période des dix-huit mois suivant la clôture du placement privé. La Corporation a payé 38 150 \$ en frais d'intermédiaires relativement au placement privé.

La Corporation a acquis toutes les actions en circulation de Pharma en contrepartie de 10 930 000 \$ payés par l'émission de 21 860 000 actions ordinaires. Des frais d'intermédiaires consistant en l'émission de 1 250 000 actions ordinaires ont été payés à un tiers.

Aux fins comptables, cette transaction est considérée comme une prise de contrôle inversée de Corporation par Pharma, par laquelle Pharma a acquis le contrôle de Corporation. Ainsi, les états financiers reflètent uniquement les actifs, passifs, opérations et flux de trésorerie de Pharma pour les dates et périodes antérieures au 14 décembre 2018.

Cette transaction et le financement décrit ci-dessus constituent ensemble une Transaction Admissible de Corporation au sens des politiques du Canadian Stock Exchange.

Cette transaction constitue une prise de contrôle inversée de la Corporation, mais ne respecte pas la définition d'un regroupement d'entreprises selon IFRS 3, Regroupement d'entreprises. Conséquemment, la prise de contrôle inversée a été comptabilisée conformément à IFRS 2, Rémunération à base d'action.

Conformément à IFRS 2, les instruments de capitaux propres émis ont été constatés à la juste valeur des actifs nets acquis et services rendus. Les services rendus par Corporation consistent à l'inscription de Corporation à la Bourse et ont été évalués au montant égal à l'excédent de la juste valeur des instruments de capitaux propres émis par Corporation au moment de la transaction sur la valeur des actifs nets acquis par Corporation.

Cette acquisition a été comptabilisée comme suit :

	\$
Compensation payée	
3 933 293 actions ordinaires présumées émises aux actionnaires actuels de la Corporation	1 966 645
1 250 000 actions ordinaires émises pour les frais d'intermédiaires	625 000
400 000 options d'achat d'actions ordinaires réputées émises aux actionnaires actuels de la Corporation	113 675
Frais de transaction payés en espèces	259 246
	<u>2 964 566</u>
Actif net acquis	
Actif net de la Société au 14 décembre 2018	589 223
Frais d'inscription	<u>2 375 343</u>

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	Note	Pour le trimestre clos		Pour le semestre clos	
		31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
		2020	2019	2020	2019
Coût des marchandises vendues		\$	\$	\$	\$
Coût de production		293 599	-	289 80	-
Variation de la juste valeur des actifs biologiques		7 796	-	8 701	-
Perte (gain) de valeur des stocks		(20 615)	-	135 68	-
Marge brute déficitaire		<u>280 780</u>	<u>-</u>	<u>434 194</u>	<u>-</u>

Le coût de production comprend les coûts directs et indirects des matériaux ainsi que de la main-d'œuvre liés à la production. L'ajustement de la valeur des actifs biologiques représente la variation de la juste valeur des plants durant la période de croissance, déduction faite des coûts prévus pour leur achèvement et la vente. Elle est établie à partir de certaines estimations formulées par la direction.

Le coût de production pour le semestre clos le 31 mars 2020 s'élève à 293 599 \$ et celui du semestre clos le 31 mars 2019 à NIL.

La juste valeur des actifs biologiques pour le semestre clos le 31 mars 2020 s'est abaissée de 8 701 \$ et celui du semestre clos le 31 mars 2019 de Nil.

La perte de valeur sur inventaire pour le semestre clos le 31 mars 2020 s'est élevé 135 684 \$ et celui du semestre clos le 31 mars 2019 de Nil.

Charges

	Pour le trimestre clos		Pour le semestre clos	
	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
	2020	2019	2020	2019
Coût des marchandises vendues	\$	\$	\$	\$
Honoraires	12 006	176 117	84 249	295 794
Rémunération à base d'actions	14 578	245 000	130 272	245 000
Salaires et charges sociales	67 604	170 363	151 844	267 533
Amortissement des droits d'utilisation et des immobilisations corporelles	3 730	15 605	30 254	31 210
Frais généraux et administratifs	38 880	175 283	162 504	202 178
Frais financiers	91 330	86 817	166 846	178 163
Frais d'émission	-	-	-	2 375 343
	<u>228 128</u>	<u>869 185</u>	<u>725 969</u>	<u>3 595 221</u>

Frais généraux et administratifs et honoraires professionnels

Les frais généraux et administratifs sont constitués notamment, des frais de bureau, dépenses de communication, relations aux investisseurs, fournitures et des frais informatiques.

Les honoraires professionnels incluent les frais juridiques, d'audit et de gestion.

Hormis les frais d'émission en 2019, la baisse des charges est due principalement à un meilleur contrôle des dépenses et des activités et sur la diminution des honoraires professionnels (211 545 \$), de la rémunération à base d'actions (114 278 \$) et des salaires et charges salariales (90 170 \$).

La rémunération à base d'actions

Pour le semestre clos le 31 mars 2020, la société a comptabilisé une charge de rémunération à base d'actions de 130 272 \$ comparativement à 245 000 \$ pour le semestre de 2019. La forte diminution est reflétée à partir du modèle d'évaluation d'option de Black-Scholes pour établir la juste valeur des options attribuées et appliquer les hypothèses suivantes :

Hypothèses	31 décembre 2019
Taux d'intérêt sans risque	1,20 %
Durée de vie prévue	2 à 9 ans
Volatilité prévue	20,0 %

Amortissement des droits d'utilisation et des immobilisations corporelles

La dotation aux amortissements des droits d'utilisation et des immobilisations corporelles au niveau des charges a été sensiblement la même pour le semestre clos le 31 mars 2020. La diminution du trimestre clos le 31 mars 2020 est reliée à une réallocation au niveau des frais capitalisés dans les coûts de production.

Frais financiers

	Pour le trimestre clos		Pour le semestre clos	
	31 mars 2020	31 mars 2019	31 mars 2020	31 mars 2019
	\$	\$	\$	\$
Intérêts sur les débetures	16 329	67 506	32 126	97 789
Intérêts sur l'obligation locative	60 914	19 321	120 633	80 734
Intérêts sur crédit rotatif	12 005	-	12 005	-
Autres	2 082	-	2 082	-
	91 330	86 827	166 846	178 523

ACTIFS BIOLOGIQUES – Évaluation de la juste valeur

Au 31 mars 2020, les variations de la valeur comptable des actifs biologiques se présentaient comme suit :

	31 mars 2 020	30 septembre 2 019
	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture	85 351	-
Coûts de production capitalisés	439 330	421 824
Transfert vers les stocks	(439 330)	(367 448)
Variation de la juste valeur attribuable à la transformation biologique, déduction faite des coûts de production	(8 701)	30 975
Valeur nette comptable à la clôture	76 650	85 351

Les actifs biologiques se composent des plants de cannabis. Les estimations importantes utilisées pour déterminer la juste valeur des plants de cannabis sont les suivantes :

- Le rendement par plant;
- Le stade de croissance estimé en tant que pourcentage des coûts engagés par rapport au coût total porté en diminution de la juste valeur totale estimée par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés;
- Les coûts engagés (en pourcentage) pour chacun des stades de croissance du plant;
- Le prix de vente par gramme évalué à la juste valeur, diminué du coût d'achèvement et du coût de la vente;
- La destruction et les pertes de plants pendant la récolte et la transformation.

Tous les actifs biologiques sont classés à titre d'actifs courants dans l'état de la situation financière et sont considérés comme étant de niveau 3 aux fins de l'estimation de leur juste valeur. Au 31 mars 2020, il était attendu que les actifs biologiques de la Société produisent environ 45 kilogrammes de cannabis. Les estimations de la Société sont, par leur nature, susceptibles de changer. Les variations du rendement anticipé se refléteront dans les variations futures de la juste valeur des actifs biologiques.

L'évaluation des actifs biologiques repose sur une approche par le résultat, selon laquelle la juste valeur au moment de la récolte est estimée en fonction des prix de vente diminués des coûts de vente. Pour ce qui est des actifs biologiques en cours de production, la juste valeur au moment de la récolte est ajustée selon le stade de croissance à la date de clôture. Le stade de croissance est déterminé en fonction des coûts engagés par rapport au coût total. Le pourcentage obtenu est appliqué à la juste valeur totale estimative par gramme (déduction faite des coûts de commande) pour obtenir la juste valeur en cours des actifs biologiques estimés n'ayant pas encore été récoltés.

Les données non observables importantes relevées par la direction, leur intervalle de valeur et l'analyse de la sensibilité sont présentées dans les tableaux ci-après. Le tableau qui suit résume les données non observables pour le semestre clos le 31 mars 2020 :

Données non observables	Valeur des données	Analyse de la sensibilité
Prix de vente moyen Obtenu d'après les prix de vente. Valeur des données au détail réelles par souche	5,38 \$ le gramme de cannabis séché	Une augmentation ou une diminution de 5 % du prix de vente moyen se traduirait par une variation d'environ 3 510 \$ de l'évaluation
Rendement par plant Obtenu d'après les résultats historiques du cycle de récolte par souche	92 à 184 grammes par plant	Une augmentation ou une diminution de 5 % du rendement moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 3 442 \$ de l'évaluation
Stade de croissance Le stade de croissance est déterminé à partir de l'état d'avancement dans le cycle de récolte	Avancement moyen de 75 %	Une augmentation ou une diminution de 5 % du stade de croissance moyen par plant se traduirait par une variation d'environ 4 589 \$ de l'évaluation.
Pertes Obtenues d'après l'estimation des pertes subies durant le cycle de récolte et de production	3 % à 30 % selon le stade du cycle de récolte	Une augmentation ou une diminution de 5 % des pertes prévues se traduirait par une variation d'environ 3 442 \$ de l'évaluation.

STOCKS

Au 31 mars 2020, les stocks se composent de cannabis récoltés qui sont en cours de séchage :

	31 mars 2 020	30 septembre 2 019
	\$	\$
Valeur nette comptable à l'ouverture	110 306	-
Coûts de production capitalisés	-	182 146
Transfert provenant des actifs biologiques	439 330	367 448
Gain (Perte) de valeur des stocks	(135 684)	(439 288)
Valeur nette comptable à la clôture	413 952	110 306

SITUATION FINANCIÈRE

Trésorerie

	31 mars 2020	30 septembre 2019
	\$	\$
Encaisse	91 230	492 759
Encaisse en fidéicomis	16 996	81 404
	108 226	574 163

Projets en cours et immobilisations corporelles

	Matériel de culture et de production	équipement et matériel	Équipement informatique	Équipement de sécurité	Amélioration locative	Projets en cours	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût							
Solde au 30 septembre 2019	144 929	265 161	103 469	157 956	273 690	1 253 063	2 198 268
Acquisitions	19 500	-	3 341	5 839	16 768	-	45 448
Solde au 31 mars 2020	164 429	265 161	106 810	163 795	290 458	1 253 063	2 243 716
Cumul des amortissements							
Solde au 30 septembre 2019	12 977	24 584	13 040	14 863	136 845	-	202 309
Amortissement	13 303	24 225	22 793	14 588	153 612	-	228 521
Solde au 31 mars 2020	26 280	48 809	35 833	29 451	290 458	-	430 830
Valeur nette comptable au 31 mars 2020	138 149	216 352	70 977	134 344	-	1 253 063	1 812 886

Droits d'utilisation et obligation locative

L'état de la situation financière présente les montants suivants relativement aux contrats de location :

	31 mars 2020 \$	30 septembre 2019 \$
Droits d'utilisation		
Terrain	799 486	799 486
Bâtiment	2 002 514	2 032 103
	<u>2 802 000</u>	<u>2 831 589</u>
Obligation locative		
Passif courant	19 817	18 866
Passif non courant	2 902 685	2 919 356
	<u>2 922 502</u>	<u>2 938 222</u>

Crédit rotatif

La Société a contracté une facilité de crédit rotatif garantie de 2 000 000 \$ qui en date du 31 mars 2020 est de 583 292 \$. Selon les modalités du Crédit rotatif, les fonds serviront à financer les activités de transformation de cannabis de sa filiale, Pharma. Le Crédit rotatif accordé est d'une durée minimale d'une année et portera intérêt à un taux annuel de 9,95 % lorsque le Crédit rotatif sera utilisé.

Passifs

Les crédettes et charges à payer s'élevaient à 853 624 \$ au 31 mars 2020 comparativement à 923 950 \$ au 30 septembre 2019. La diminution provient principalement de l'obtention du crédit rotatif.

Déventures

	31 mars 2020 \$	30 septembre 2019 \$
Valeur nominale de 366 667 \$, (1 100 000\$ au 30 septembre 2019) portant intérêt au taux annuel de 7 %, échéant en janvier 2020 ⁽¹⁾	354 561	354 561
	<u>354 561</u>	<u>354 561</u>
Intérêts courus	32 126	-
Partie courante	<u>(386 687)</u>	<u>(354 561)</u>
	<u>-</u>	<u>-</u>

⁽¹⁾ La débenture est actualisée à un taux de 21 %. Il n'y a aucune garantie sur ces débentures, présentement la Société est en discussion avec les prêteurs afin de compléter de nouvelles modalités de remboursement.

La Société n'a pas engagé de coûts de transaction importants pour l'émission de ces débentures convertibles.

Capitaux propres

Au 31 mars 2020, les capitaux propres s'élevaient 639 865 \$ comparativement à 1 169 756 \$ au 30 septembre 2019. L'augmentation provient de :

	Nombre d'actions	Capital social \$	Options de Conversion \$	Surplus d'apports \$	Déficit \$	Total \$
Solde au 30 septembre 2019	32 844 961	7 114 874	-	607 710	(6 052 828)	1 669 756
Résultat net et résultat global de l'exercice	-	-	-	-	(1 160 162)	(1 160 162)
Rémunération à base d'actions	-	-	-	130 272	-	130 272
Solde au 31 mars 2020	32 844 961	7 114 474	-	737 982	(7 212 990)	639 866

LIQUIDITÉS ET SOURCES DE FINANCEMENT

Liquidités

À ce jour, Terranueva n'a pas de revenus et est considérée en mode démarrage. La capacité de la Corporation d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle est réussie dans le passé à obtenir les fonds nécessaires et s'attend dans le futur à un financement en capital, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

Flux de trésorerie

Activités d'exploitation

	Pour le trimestre clos		Pour le semestre clos	
	31 mars 2020 \$	31 mars 2019 \$	31 mars 2020 \$	31 mars 2019 \$
Activées opérationnelles	(272 665)	(608 948)	(1 003 802)	(1 036 600)
Activités d'investissement	(27 080)	11 663	(45 448)	(696 444)
Activités de financement	83 292	210 148	583 292	2 528 048

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités opérationnelles pour le semestre clos le 31 mars 2020 se sont établis à (1 003 802 \$) par suite d'une perte nette de 1 160 163 \$ subi au cours du semestre, d'une diminution du fonds de roulement hors trésorerie de 393 510 \$, ainsi que des éléments hors trésorerie de 549 871 \$.

Au cours du semestre précédent, les flux de trésorerie affectés aux activités opérationnelles se sont chiffrés à (1 036 600 \$), compte tenu d'une perte nette de 3 594 605 \$ et notamment des éléments hors trésorerie liés aux frais d'émission de 2 209 518 \$.

Quant à la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement, elle s'établit ainsi :

	Pour le trimestre clos		Pour le semestre clos	
	31 mars	31 mars	31 mars	31 mars
	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$
Taxes à la consommation à recevoir	35 406	(152 279)	151 339	(315 769)
Autres montants à recevoir	-	1 186	10 000	(1 600)
Actifs biologiques et stocks	(35 445)	(2 994)	(439 330)	(2 994)
Frais payés d'avance	(80 496)	(65 181)	(45 193)	(65 785)
Comptes créditeurs et charges à payer	177 024	130 990	(70 326)	310 255
	96 489	(88 278)	(393 510)	(75 893)

Activités d'investissement

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement atteignent 45 448 \$ pour le semestre clos le 31 mars 2020 comparativement à 696 444 \$ en 2019. Elles ont été utilisées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Pour 2019, les acquisitions d'immobilisations avaient été de 559 648 \$ y compris des avances de 561 491 \$ et de l'encaisse acquise de 424 695 \$ lors de l'acquisition d'Axes Exploration inc.

Activités de financement

Pour le trimestre clos le 31 mars 2020, les flux de trésorerie utilisés par des activités de financement s'élèvent à 583 292 \$ suite à l'obtention d'un crédit rotatif. Au cours de 2019, 2 376 627 \$ proviennent notamment d'émissions de débentures et d'actions.

STRUCTURE DU CAPITAL

La structure du capital au 27 mai 2020 se résume comme suit :

Actions ordinaires	32 844 961
Options	2 625 000
Bons de souscription	2 310 000
Bons de souscription aux courtiers	65 280

Fiducie Castillo, Francisco Perez junior et GMTN inc. détiennent conjointement 39 % des actions ordinaires en circulation.

TRANSACTIONS HORS BILAN

La Société n'a conclu aucun arrangement hors bilan.

ÉCHÉANCES CONTRACTUELLES

Échéances contractuelles	Moins de 6 mois \$	De 6 à 12 mois \$	Plus de 12 mois \$	de trésoreries contractuels \$
Crédit rotatif		583 292		583 292
Comptes créditeurs et charges à payer	853 574	-	-	853 574
Obligation locative	135 000	135 000	2 062 500	2 332 500
Débentures	-	386 687	-	386 687
	988 574	1 104 979	2 062 500	4 156 053

Le montant de l'obligation locative échéant à plus de 12 mois reflète le terme minimal du bail de 10 ans et, par conséquent, ne reflète pas l'exercice prévu de l'option d'achat d'un montant de 2 900 000 \$ en 2020. L'obligation locative exclut également les composantes non locatives telles les charges d'exploitation et les paiements locatifs variables, dont les taxes et les assurances qui sont toutes à la charge de la Société.

Aux 31 mars 2020, 24 144 \$ était dû à une partie liée, pour 2019 aucune somme n'était due.

Évolution des passifs financiers

Au cours de la période de six mois close le 31 mars 2020, les passifs financiers ont évolué comme suit :

	Débtentures convertibles \$	Obligation locative \$	Total \$
Solde au 30 septembre 2019	354 561	2 938 222	3 292 783
Intérêts effectifs – désactualisation	32 126	(15 720)	16 406
Solde au 31 mars 2020	386 687	2 922 502	3 300 189

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie, des débtentures et des comptes créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

MODE DE PRÉSENTATION ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

La capacité de la Corporation d'assurer la continuité de son exploitation repose sur la réalisation de ses actifs et sur l'obtention de nouveaux fonds. Malgré le fait qu'elle ait réussi dans le passé à obtenir des fonds nécessaires, il n'y a aucune garantie de réussite pour l'avenir. L'application des Normes internationales d'informations financières (« IFRS ») selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation peut être inappropriée, car il existe un doute sur le bien-fondé de l'hypothèse.

Les présents états financiers consolidés intermédiaires ne tiennent pas compte des ajustements qui devraient être effectués à la valeur comptable des actifs et des passifs, aux montants présentés au titre des produits et des charges et au classement des postes de l'état de la situation financière consolidée intermédiaire si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas fondée, et ces ajustements pourraient être importants. La direction n'a pas tenu compte de ces ajustements parce qu'elle croit en l'hypothèse de la continuité de l'exploitation.

CONFORMITÉ AUX IFRS

Les états financiers consolidés intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière en vigueur au 31 mars 2020.

MODIFICATIONS AUX MÉTHODES COMPTABLES

ACTIFS BIOLOGIQUES

La Société évalue ses actifs biologiques, qui se composent de plants de cannabis et fleur séchée destinés à être vendus, à la juste valeur selon l'approche par le résultat, puis retranche le coût de vente jusqu'au moment de la récolte, ce qui lui sert ensuite de base pour déterminer le coût des stocks de produits finis après la récolte. La Corporation capitalise tous les coûts directs et indirects à mesure qu'ils sont engagés pendant la transformation des actifs biologiques, soit de la comptabilisation initiale à la récolte. Ces coûts comprennent ceux liés à la main-d'œuvre, aux pousses, aux matériaux, aux services publics, aux

installations, à l'amortissement, aux charges indirectes, à la rémunération à base d'actions des employés admissibles, au contrôle qualité et aux tests. Les coûts directs et indirects capitalisés déterminés des actifs biologiques sont ultérieurement comptabilisés à titre de coûts des marchandises vendues dans l'état des résultats et du résultat global au cours de la période où le produit connexe est vendu. Les semences sont évaluées à la juste valeur. Les profits et les pertes latents de l'exercice découlant des variations de la juste valeur diminuée du coût de vente sont inclus dans les résultats d'exploitation et présentés dans un poste distinct de l'état du résultat d'exploitation et présentés dans un poste distinct de l'état du résultat global de la période à laquelle ils se rapportent.

RISQUES ET INCERTITUDES

Il y a plusieurs risques variés, connus et inconnus, qui peuvent empêcher Terranueva d'atteindre ses objectifs.

Risque lié à la liquidité

Le risque lié à la liquidité consiste à ce que la Corporation ne dispose pas de liquidités suffisantes pour faire face à ses obligations financières à échéance. La liquidité et les résultats opérationnels de Terranueva pourraient être affectés si l'accès aux marchés capitaux est entravé, que ce soit en raison d'un ralentissement général des marchés boursiers ou de questions spécifiques à Terranueva. En attendant la première vente, tous les flux de trésorerie proviennent des activités de financement. L'approche de Terranueva en matière de gestion de risque de liquidité consiste à s'assurer qu'elle disposera de liquidités suffisantes pour faire face à ses passifs à leur échéance. Au 31 décembre 2019, le fonds de roulement de Terranueva était déficitaire de 670 744 \$, toutefois en décembre 2019, la Corporation a obtenu une facilité de crédit rotatif garantie de 2 M\$ (le « Crédit rotatif ») auprès d'une institution prêteuse.

La Société n'est pas dotée d'une licence lui permettant de vendre du cannabis en fleur

L'établissement est en processus d'obtenir une modification à ses licences pour ventes de produit fini en fleur. La capacité de Terranueva à vendre du cannabis en fleur à des fins récréatives ou médicales au Canada dépend de la qualification de ses processus d'emballage et d'étiquetage, et finalement à une modification de ses licences accordées par Santé Canada. Rien ne garantit que Terranueva obtienne les modifications à ses licences.

Dépendance à l'égard des licences

Une fois obtenue ou transférée à Terranueva, le non-respect des exigences d'une licence ou d'une licence ARC ou le défaut de maintenir les licences aurait une incidence défavorable considérable sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva. Bien que Terranueva estime satisfaire aux exigences, rien ne garantit que Santé Canada accorde ces licences ou approuvera leur transfert ni que l'ARC accordera une licence ARC. Si Santé Canada n'accordait pas une licence ou son transfert ou si elle accordait une licence à des conditions différentes ou si l'Agence du Revenu du Canada n'accordait pas une licence ARC, les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva seraient considérablement et négativement affectés.

Dépendance à l'égard de l'établissement

À ce jour, les activités et les ressources de Terranueva ont principalement été focalisées sur son établissement situé à L'Assomption, Québec. Tout changement ou développement défavorable affectant cet établissement peut avoir un effet défavorable significatif sur la capacité de Terranueva à produire du cannabis, sur ses activités, sa situation financière et ses visées.

Exigences de la réglementation

Le marché du cannabis, incluant la marijuana médicale, au Canada est régi par les lois applicables sur le Cannabis. Santé Canada est le principal organisme de réglementation de l'industrie. Les lois applicables

sur le cannabis visent à traiter le cannabis comme tout autre stupéfiant en créant les conditions d'une nouvelle industrie commerciale responsable de sa production et de sa distribution.

Tout requérant qui souhaite devenir un producteur autorisé est soumis à des exigences strictes de Santé Canada en matière de licences.

Risque lié au bail de l'établissement

L'établissement est situé sur une propriété qui n'appartient pas à Terranueva. Cette propriété est sujette à un bail à long terme et à des accords similaires dans lesquels le terrain sous-jacent qui appartient à un tiers est loué à Terranueva avec des droits de rachat. Selon les termes d'un bail type, le locataire doit payer un loyer pour l'utilisation du terrain et est généralement responsable de tous les coûts et dépenses associés à l'immeuble et aux améliorations. À moins que la durée du bail ne soit prolongée, le terrain et toutes les améliorations apportées reviendront au propriétaire du terrain à l'expiration du bail. En outre, un cas de défaut de Terranueva aux termes du bail pourrait également entraîner une perte de la propriété sur le défaut n'est pas remédié dans un délai raisonnable. La réversion ou la perte de la propriété pourrait avoir un effet défavorable significatif sur les opérations et les résultats de Terranueva.

Historique opérationnel limité

Terranueva prévoit entrer dans le secteur du cannabis médical. Terranueva est donc exposée à de nombreux risques communs aux entreprises en démarrage, y compris les limites en matière de ressources humaines, financières et autres ressources et manque de revenus. Rien ne garantit que Terranueva réussisse à rentabiliser les investissements de ses actionnaires et la probabilité de succès doit être prise en compte considérant que la Corporation est en démarrage. Ces risques peuvent inclure :

- Le risque de ne pas avoir suffisamment de capital pour réaliser sa stratégie ;
- Le risque de ne pas développer ses offres de produits et services de manière à être rentable et à répondre aux exigences de ses clients;
- Le risque que sa stratégie de croissance ne soit pas couronnée de succès;
- Les risques que les fluctuations de ses résultats d'exploitation soient significatives par rapport à ses revenus; et
- les risques liés à un régime de réglementation en évolution.

Gestion de la croissance

Terranueva peut être exposée à des risques liés à la croissance, y compris des contraintes de capacité et des pressions sur ses systèmes et contrôles internes. La capacité de Terranueva à gérer efficacement la croissance nécessitera la mise en place et l'amélioration continue de ses systèmes opérationnels et financiers et d'étendre, de former et de gérer ses employés. L'incapacité de Terranueva à faire face à la croissance pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, situation financière, ses résultats d'exploitation et ses visées.

Dépendance à l'égard de la direction

Le succès de Terranueva dépend de la capacité, de l'expertise, du jugement, de la vigilance et de la bonne foi de sa haute direction. Bien que les contrats de travail et les programmes d'incitation soient habituellement utilisés comme méthodes principales pour retenir les services d'employés clés, ces contrats et programmes d'incitation ne peuvent assurer la continuité des services de ces employés. Toute perte des services de ces personnes pourrait avoir un effet défavorable significatif sur ses activités, les résultats opérationnels ou la situation financière de la Corporation.

Conflits d'intérêts

Terranueva pourrait faire l'objet de divers conflits d'intérêts potentiels, car certains de ses dirigeants et administrateurs peuvent être impliqués dans diverses activités. De plus, les dirigeants et administrateurs de Terranueva peuvent consacrer du temps à leurs intérêts d'affaires externes, à condition que ces activités n'interfèrent pas de manière significative ou défavorable avec leurs fonctions auprès de Terranueva, le cas

échéant. Les intérêts d'affaires externes peuvent exiger beaucoup de temps et d'attention de la part des dirigeants et administrateurs de Terranueva. Dans certains cas, les dirigeants et administrateurs peuvent avoir des obligations fiduciaires associées à des intérêts d'affaires externes susceptibles d'interférer avec leur capacité à consacrer du temps aux activités et aux affaires de Terranueva, le cas échéant, ce qui pourrait affecter les opérations de Terranueva.

De plus, Terranueva pourrait être impliquée dans des transactions qui entrent en conflit avec les intérêts de ses administrateurs et dirigeants respectifs, ces derniers pouvant, de temps à autre, traiter avec des personnes, des entreprises, des institutions ou des sociétés avec lesquelles Terranueva fait affaire ou auprès desquelles elle pourrait rechercher des investissements. Les intérêts de ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient entrer en conflit avec ceux de Terranueva. De plus, de temps à autre, ces personnes, entreprises, institutions ou sociétés pourraient concurrencer avec Terranueva pour des opportunités d'investissement disponibles. Les conflits d'intérêt, le cas échéant, seront soumis aux procédures et recours prévus par les lois applicables. En particulier, si tel conflit d'intérêts survient lors d'une réunion du conseil d'administration de Terranueva, un administrateur qui a un tel conflit s'abstiendra de voter pour ou contre l'approbation d'une telle participation ou de telles conditions. Conformément aux lois applicables, les administrateurs de Terranueva sont tenus d'agir avec honnêteté, bonne foi et dans le meilleur intérêt de Terranueva.

Concurrence

Certains compétiteurs pourraient disposer de ressources financières plus importantes que celles de Terranueva.

Litiges

Terranueva pourrait être partie à des litiges de temps à autre dans le cours normal de ses activités, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur ses opérations. Advenant qu'un litige dans lequel Terranueva est éventuellement impliquée dût être jugé à son encontre, une telle décision pourrait avoir un effet défavorable sur la capacité de Terranueva à poursuivre ses activités et sur les actions ordinaires et puiser d'importantes ressources. Même si Terranueva a gain de cause dans des litiges auxquels elle est éventuellement impliquée, ces litiges pourraient rediriger d'importantes ressources de l'entreprise. Les litiges pourraient également créer une perception négative de la marque de Terranueva et, à terme, de la marque de la Corporation.

Risques réglementaires

Terranueva opère dans une nouvelle industrie hautement réglementée, hautement compétitive et en rapide évolution. À ce titre, de nouveaux risques peuvent émerger et la direction peut ne pas être en mesure de prédire tous ces risques ou être en mesure de prédire comment ces risques peuvent générer des résultats réels différents des résultats contenus dans les énoncés de nature prospective. La capacité de Terranueva à cultiver, stocker et vendre du cannabis au Canada en ce qui concerne l'établissement est dépendant à l'obtention de licences de Santé Canada et d'une licence ARC de l'Agence du Revenu du Canada et du besoin de maintenir lesdites licences en règle. Le défaut (i) de se conformer aux exigences et (ii) de maintenir les licences et la licence ARC, aurait un effet défavorable significatif sur les activités, la situation financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

Terranueva engagera des coûts et des obligations continus liés à la conformité réglementaire. Le non-respect des réglementations peut entraîner des coûts supplémentaires pour des mesures correctives, des pénalités ou des restrictions sur les opérations. En outre, des modifications de la réglementation, une application plus rigoureuse de celle-ci ou d'autres événements imprévus pourraient nécessiter des modifications importantes aux activités de Terranueva, augmenter les coûts liés à la conformité ou engendrer des dettes significatives pouvant avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats d'exploration et la situation financière de Terranueva.

L'industrie est soumise à des contrôles et à des réglementations étendues, ce qui peut avoir un effet défavorable significatif sur la situation financière des acteurs du marché. Le potentiel commercial de tout produit peut être affecté par de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Terranueva et imprévisibles, tels que les modifications à la réglementation gouvernementale, y compris celles relatives aux prélèvements gouvernementaux susceptibles d'être imposés. Les modifications aux prélèvements gouvernementaux, y compris les taxes, pourraient réduire les bénéfices de Terranueva et rendre les investissements futurs ou les opérations de Terranueva non rentables. L'industrie fait également l'objet de nombreuses contestations judiciaires, qui peuvent affecter de manière significative la situation financière des acteurs du marché et qui ne peuvent être prédites de manière fiable.

Responsabilité du fait de produit

En tant que producteur et distributeur de produits conçus pour être ingérés ou inhalés par des humains, Terranueva est exposé à un risque inhérent d'exposition à des réclamations, à des mesures réglementaires et à des litiges concernant la responsabilité du fait des produits si on reproche à ceux-ci d'avoir causé des pertes ou des dommages significatifs. De plus, la production et la vente de produits comportent des risques de blessure ou de perte pour les consommateurs de produit en raison de la manipulation du produit par des tiers non autorisés, de la contamination des produits, de l'utilisation non autorisée par des inconnus, résultant de la consommation humaine de produits de Terranueva, seuls ou associés à d'autres médicaments ou substances pourraient se produire.

Terranueva peut faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité du fait du produit, reprochant notamment à Terranueva que ses produits aient causé des blessures, des maladies ou des pertes, ou comportait des instructions d'utilisation inadéquates ou des avertissements inadéquats concernant d'éventuels effets secondaires ou interactions avec d'autres substances. Une réclamation en responsabilité du fait d'un produit ou une procédure réglementaire contre Terranueva pourrait entraîner une augmentation des coûts, affecter négativement la réputation de Terranueva auprès de ses clients et consommateurs et avoir une incidence défavorable sur les résultats opérationnels et la situation financière de Terranueva.

Rappels de produits

Les producteurs et distributeurs de produits peuvent être soumis au rappel ou au retour de leurs produits pour diverses raisons, notamment des défauts aux produits tels que la contamination, des effets secondaires indésirables ou des interactions avec d'autres substances, la sécurité des emballages et l'étiquetage inadéquat ou inexact. Si l'un des produits de Terranueva fait l'objet d'un rappel en raison d'une prétendue défectuosité au produit ou pour toute autre raison, Terranueva pourrait être tenue d'engager des dépenses imprévues liées au rappel et à toute procédure judiciaire en lien avec le rappel. Terranueva pourrait perdre un volume important de ventes et ne pas être en mesure de remplacer ces ventes à une marge acceptable ou pas du tout. En outre, un rappel de produits peut nécessiter beaucoup d'attention de la part de la direction.

Risque opérationnel et couverture d'assurance

Terranueva dispose d'une assurance pour protéger ses actifs, ses opérations et ses employés. Bien que Terranueva estime que sa couverture d'assurance couvre tous les risques matériels auxquels elle est exposée et qu'elle est adéquate et habituelle dans son état actuel d'exploitation, cette assurance est sujette à des limites et exclusions de couverture et peut ne pas être disponible pour les risques et dangers auxquels Terranueva est exposée. Toutefois, Terranueva pourrait également ne pas être en mesure de maintenir une assurance couvrant ces risques à des primes économiquement viables. La couverture d'assurance peut ne plus être disponible ou ne pas être suffisante pour couvrir toute responsabilité en résultant. Terranueva pourrait être tenue responsable de la pollution ou d'autres risques qui ne seraient pas assurés ou que Terranueva pourrait choisir de ne pas couvrir pour des raisons de coûts ou autres. Les pertes résultant de ces événements peuvent entraîner des coûts importants pour Terranueva ce qui pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la performance financière et les résultats opérationnels de Terranueva.

PERSPECTIVES

Terranueva a complété ses huit premières récoltes et accueilli la première inspection officielle de Santé Canada où ses opérations ont été jugées « conformes ». Comme mentionné au trimestre précédent, Terranueva a amorcé l'ingénierie détaillée pour la construction de la première unité de production modulaire (UPM) sur le site de L'Assomption, mais a repoussé la construction de celle-ci, compte tenu du marché, jusqu'au moment où sa rentabilité sera jugée stable. Cette approche évolutive permet de gérer les risques d'industrialisation et assure une pérennité à l'entreprise. Terranueva vise un déploiement accéléré de vente de produit fini à grande échelle pour l'ensemble de sa clientèle captive qu'elle cherche toujours à agrandir.

ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS PERSPECTIVES

Bons de souscription

En date du 27 mai 2020, la Société a décidé de prolonger la durée de validité des bons de souscription actuellement en circulation et expirants le 14 juin 2020 pour une durée supplémentaire de 24 mois, soit jusqu'au 14 juin 2022, ainsi que de modifier le prix d'exercice de 0,65 \$ à 0,275 \$, le tout sujet aux conditions prévues aux politiques de la Bourse des valeurs canadiennes.

Lettre d'intention signée

En date du 26 mars 2020, la Société a conclu une entente préliminaire avec les propriétaires de la firme pharmaceutique Laboratoire LSL inc. visant l'acquisition de l'ensemble des titres émis de l'entreprise.

L'acquisition au coût de 23,7 M\$ se fera par échange d'actions à titre de prise de contrôle inversée en conformité avec les règles applicables, et constituera un changement important au sens des politiques de la Bourse Canadienne CSE.

Cependant la transaction décrite ci-dessus demeure assujettie à la réalisation de certaines conditions dont notamment i) que chacun de Terranueva et Laboratoire LSL inc. devra se déclarer satisfait des résultats de la vérification diligente menée à l'égard de l'état de leurs activités et de leurs affaires respectives; (ii) la clôture d'un placement privé minimum de 2,5 M\$; et la signature d'une convention d'achat définitive.

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers de la Corporation et les autres informations financières contenues dans ce rapport de gestion sont la responsabilité de la direction de Corporation Terranueva et ont été approuvés par le conseil d'administration le 27 mai 2020.

(s) Francisco Jr Perez
Chef des opérations

(s) Dominique St-Louis
Chef de la Direction financière